

224C0596
FR0000120693-FS0298

29 avril 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PERNOD RICARD
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 avril 2024, la société Wellington Management Group LLP (c/o Wellington Management Company LLP, 280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 avril 2024, le seuil de 5% du capital de la société PERNOD RICARD et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 13 045 406 actions PERNOD RICARD¹ représentant autant de droits de vote, soit 5,10% du capital et 4,26% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PERNOD RICARD sur le marché.

¹ Dont 1 092 558 ADR PERNOD RICARD (représentant 218 509 actions PERNOD RICARD). Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 433 964 actions PERNOD RICARD pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

² Sur la base d'un capital composé de 255 631 733 actions représentant 305 888 164 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.